



Gig economy : de quoi parle-t-on ?

Uber, Lyft, Airbnb ou Etsy... Toutes ces entreprises et plateformes font partie de la "gig economy". Mais que recouvre ce terme, finalement assez flou ? Les plateformes sont-elles vraiment de "simples" intermédiaires ? La gig economy est-elle un phénomène, une finalité ou une transition du marché et des formes de l'emploi ? Explications.



John-Mark Smith via Pexel CC0

musical.

A l'origine, seuls les musiciens étaient à la recherche de "gig", le terme anglais pour désigner un concert ou une session de musique ponctuelle, payés à la tâche. Mais avec l'arrivée de plateformes comme Uber, Airbnb, Etsy ou autres Task Rabbit, le terme de "gig economy" est désormais utilisé bien au-delà du monde

Pourtant, les réalités économiques que recouvre ce terme sont très diverses, du chauffeur de VTC au consultant en sécurité informatique *freelance*. Les secteurs d'emplois, aussi, sont relativement variés.

Alors de quoi parle-t-on précisément ? Tour d'horizon.

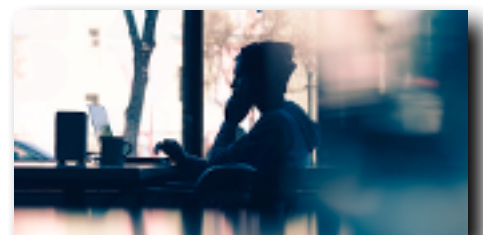
1 Que recouvre le terme de "gig economy" ?

De manière assez large, on pourrait définir la *gig economy* comme une économie dans laquelle de nombreux travailleurs indépendants et sous-traitants sont payés à la tâche et non au mois, et souvent par plusieurs employeurs. Aux États-Unis, près de 35% de la force de travail serait composée *freelances*. En Europe, la proportion de travailleurs indépendants aurait augmenté de 45% entre 2004 et 2015.

Les secteurs concernés sont très divers : l'hôtellerie, avec des plateformes comme Airbnb, les transports, avec Blablacar, Lyft ou Uber par exemple, et jusqu'au bricolage avec Task Rabbit, ou encore l'artisanat avec Etsy. L'offre de biens ou de services se fait généralement par le biais d'une plateforme, qui se charge de la mise en relation.

Hannah Wei via Unsplash CC0

Dans un deuxième temps, l'utilisation accrue de ces plateformes a elle-même généré de nouveaux écosystèmes à part entière, comme par exemple la création d'entreprises de gardiennage spécifiquement destinées aux loueurs sur Airbnb.



De nouvelles tendances, plus ou moins de fond, continuent d'émerger, comme l'apparition d'une vague de *start-up* qui embauchent **des travailleurs indépendants à temps plein**, tout en proposant la mise en relation de l'offre et la demande. Une évolution du modèle de la *gig economy* qui doit autant aux pressions des législateurs qu'à des considérations économiques à plus long terme, et notamment la fidélisation des travailleurs indépendants et des clients de ces plateformes.

2 Les plateformes, de simples intermédiaires ?

L'approche de ces plateformes consistant à se présenter comme de simples intermédiaires entre offre et demande est de plus en plus contestée. Une personne travaillant sur la base d'un équivalent temps plein sur une longue période et pour un unique employeur est-il toujours un indépendant ?

Une série de décisions de justice dans différents pays ou États, comme au **Royaume-Uni** ou à **New-York**, confirme que dans certains cas, les travailleurs à la tâche doivent être considérés comme des employés plutôt que comme des travailleurs indépendants. Avec les droits que cela implique (congrés payés, cotisations pour les retraites ou les assurances maladies...).

➤ à lire aussi : **Digital labor : les Turcs mécaniques, des travailleurs finalement plus qualifiés qu'on ne le pensait**

3 Demain, de la gig economy à "l'ère du transfert" ?

Certains prospectivistes comme Albert Meige pensent que la *gig economy* n'est qu'une phase de transition du marché de l'emploi. Pour eux, nous allons vers une **"ère du transfert"**, un marché mondial et généralisé des tâches, basé sur l'échange de compétences via des plateformes d'intermédiation.

Une évolution qui serait l'aboutissement de 3 tendances actuelles :

⌘ La généralisation **des slashers**, ces actifs hyper-flexibles;

⌘ La maturité des réseaux sociaux professionnels ou spécialisés, qui deviendraient encore plus efficaces pour *'matcher'* (faire correspondre, apparier) offre et demande de compétences;

⌘ Les besoins des entreprises à recherche toujours plus d'agilité dans la conduite de leurs projets.

Cette transformation, plus ou moins rapide et plus ou moins brutale selon les pays et les secteurs, ouvre de nouvelles perspectives mais ne va pas sans poser aussi de nombreuses questions, que ce soit sur la rémunération, le lien de subordination ou encore **l'adaptation de la sécurité sociale** à ces nouvelles formes de l'emploi.